



Communiqué de presse

Comment réussir ses vacances en voiture électrique

Vernier/Ostermundigen, le 29 juin 2023 – De nombreux propriétaires de véhicules électriques connaîtront bientôt leur premier trajet sur la route des vacances. Le Touring Club Suisse attire l'attention sur l'importance de bien le préparer et propose des conseils en ce sens.

La part des voitures électriques ne cesse de croître sur le marché. On dénombre aujourd'hui près de 120'000 véhicules électriques en circulation en Suisse. L'an dernier, 17,8 % des voitures neuves étaient électriques, contre 13,3 % en 2021, 8,2 % en 2020 et 4,2 % en 2019. Beaucoup de conductrices et de conducteurs s'apprêtent donc à rouler pour la première fois à l'électricité sur la route des vacances. Le TCS rappelle l'importance d'une bonne préparation et résume les informations clés à considérer pour éviter les surprises sur le trajet.

Avant le voyage

Si on vient d'acheter un véhicule électrique, il faut d'abord apprendre à le connaître. Ainsi, il faut tester différentes applications pour planifier et activer les bornes de recharge autour de soi. De plus, il est conseillé de se familiariser avec plusieurs réseaux de charge.

Pour éviter les moments de stress en route, il est recommandé de planifier à l'avance les arrêts qui permettront de recharger le véhicule. Différentes applications peuvent être utiles pour planifier l'itinéraire, localiser les bornes de recharge adéquates et disponibles et payer la recharge (souvent avec la carte fournie par l'opérateur du réseau de charge). L'application « TCS eCharge » gère plus de 256'000 points de recharge en Suisse et en Europe. En amont du voyage, il ne faut pas oublier de créer un compte sur les différents réseaux concernés et de commander les cartes de charge correspondantes. De nombreux véhicules permettent d'utiliser l'application Android Auto ou Apple Car Play afin de connecter le smartphone au système d'infotainment embarqué.

Solutions de recharge

La vitesse de charge est un paramètre décisif sur la route. Avec une puissance de 50 à 350 kW, les bornes de recharge rapide DC permettent de recharger complètement la batterie en 40 minutes environ. Lorsque les températures sont basses ou très élevées, la puissance de charge est affaiblie par la gestion de la batterie. Le TCS recommande de charger une dernière fois la batterie du véhicule sur une borne de recharge rapide avant de quitter l'autoroute. Bien souvent, les localités touristiques ne proposent que de stations de charge AC délivrant une puissance de charge de 3,7 à 22 kW, ou de 11 kW, comme généralement les wallbox. Il faut alors plusieurs heures pour recharger entièrement la batterie.

Si la recharge ne fonctionne pas sur une borne publique, il est possible d'utiliser une simple prise comme solution de secours. Pour cela, le câble de charge du fournisseur automobile est important. Il est intéressant également de se procurer une borne de recharge mobile de type « Juice Booster ». Celle-ci embarque un système électronique qui évite la surcharge du réseau et permet de recharger le véhicule sur n'importe quelle prise électrique. Certes, la vitesse de charge est assez faible et demande un peu de patience.

Attention à respecter la règle des 20/80 sur la route : il faut cesser de rouler lorsque le niveau de la batterie atteint 20 % et reprendre la route après l'avoir rechargée à 80 %.

Dans le domaine de la mobilité électrique, les paiements ne se font ni en espèces ni par carte de crédit. Ils requièrent d'utiliser une application, une carte de recharge ou un code QR. Toutefois, des terminaux de paiement par carte de crédit font progressivement leur apparition.

Adopter une conduite économique

Rouler vite consomme beaucoup d'énergie. En passant de 120 à 100 km/h, la consommation d'énergie est réduite d'environ 30 %. Le voyage sera généralement plus court en roulant tranquillement, car il sera moins souvent nécessaire de s'arrêter pour recharger. Le TCS rappelle qu'un véhicule très chargé et lourd est plus gourmand en énergie. De même, les coffres de toit et les porte-vélos augmentent la consommation du fait de leur résistance à l'air.



Deux alliés : le copilote et le smartphone

Lors d'un trajet en voiture électrique, il est conseillé de se faire assister par une personne ne conduisant pas. Elle peut s'occuper de la navigation, tandis que le conducteur se concentre sur la conduite.

Mais le meilleur ami des voyageurs en voiture électrique est le smartphone. Parmi tous les câbles de recharge, celui du téléphone est donc le plus important car un smartphone qui n'a plus de batterie est synonyme de problème potentiel. En outre, il est fortement recommandé de disposer d'un forfait de roaming pour les données mobiles, afin d'éviter des frais élevés dus à l'utilisation des applications de charge sur le smartphone.

Lorsque le niveau de la batterie devient faible

Economiser l'énergie

- Réduire la vitesse à 80 km/h, rouler sur la voie de droite.
- Arrêter le chauffage et la climatisation.
- Eviter les coups de frein brusques et les accélérations soutenues.

Eviter les tronçons sans bande d'arrêt d'urgence

- Ne pas traverser de pont ou de tunnel avec une batterie déchargée : s'arrêter juste avant sur la bande d'arrêt d'urgence et activer les feux de détresse.

Chercher un lieu sûr pour s'arrêter

- Emprunter la sortie la plus proche pour quitter l'autoroute et chercher un lieu sûr pour s'arrêter.

Si la panne est inévitable

- S'arrêter sur la bande d'arrêt d'urgence avant d'avoir totalement vidé la batterie.
- Couper le contact et activer les feux de détresse.
- Appeler le service de dépannage

Service TCS de dépannage et d'intervention en cas d'accident :

0800 140 140 (depuis la Suisse), +41 58 827 22 20 (depuis l'étranger)

Anticiper les conditions particulières liées aux vacances

Après la pandémie, les départs ont repris de plus belle. A l'étranger, le TCS travaille en partenariat avec des entreprises qui se sont parfois débordées. Pour éviter ce contretemps, mieux vaut prévoir un check-up complet du véhicule avant de partir. Si malgré tout un problème survient, il faut faire preuve de patience face à la situation.

Contact : Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com